



Créer du Lien par l'Échange de Savoirs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

RAPPORT MORAL 2022
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022
RAPPORT FINANCIER 2022
ANNÉE 2023





SOMMAIRE

RAPPORT MORAL 2022	3
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022	4
Vie de l'association	4
Formations	6
Activités associatives	9
RAPPORT FINANCIER 2022	11
Compte de résultat 2022	11
Bilan 2022	12
BUDGET PRÉVISIONNEL 2023	13
ANNÉE 2023	14
LES PARTENAIRES DE CLÉS 2022	17



RAPPORT MORAL 2022

2022 a été une année de bouleversements pour notre association.

La maladie puis le décès de Joëlle Bourasseau-Veillault, investie depuis 5 ans dans le quotidien de CLÉS comme administratrice et amie de nombre d'entre nous, a été une dure épreuve pour toute l'équipe.

Nous souhaitons saluer l'engagement et l'énergie qu'elle a mis au service de l'association, l'enthousiasme, la générosité et la sincérité sans faille qu'elle a su partager avec nous durant ces années.

Dans un contexte social de grande inquiétude, il est plus que jamais indispensable de préserver et de défendre les valeurs qui nous unissent et l'engagement bénévole est ce qui fait la force de notre association.

Nous remercions donc celles et ceux qui ont choisi de nous rejoindre et de prendre part au projet ambitieux qui est le nôtre. L'accompagnement des personnes en difficultés langagières et sociales est une mission dont l'utilité n'est pas à prouver, mais qui se révèle exigeante. Elle requiert une posture et des compétences spécifiques qui peuvent s'acquérir par l'expérience et par la formation, mais aussi des qualités humaines.

Nous reconnaissons le sérieux et la bienveillance des bénévoles engagé-es avec CLÉS et nous souhaitons leur faire savoir que la qualité de leur travail est également reconnue par nos partenaires.

L'action « Élan » renouvelée chaque année depuis la création de l'association est considérée comme un véritable atout pour l'insertion sociale sur notre territoire.

UN GRAND MERCI !

Les administratrices :

Christine Bernard, Isabelle Chauchet, Marion Defait,
Virginia Höglinger, Claudine Senectaire, Laëtitia Verge.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Vie de l'association

L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE

CLÉS regroupe en 2022 une équipe de 24 personnes :

- 14 bénévoles ont accompagné 37 personnes.
- 9 bénévoles participent au fonctionnement de l'association, dont 7 administratrices.

En 2022, le Conseil d'Administration a accueilli deux nouvelles administratrices : Marion Defait et Claudine Senectaire.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Suite au départ d'Ida Legagneur, l'activité des salariées a été réorganisée et leur temps de travail a augmenté : Alice Jean est passée de 30 heures à 35 heures par semaine et Anaïs Sève de 22 heures à 26 heures par semaine. Le contrat de Sylvie Evon a été maintenu au même volume horaire.

Marjolaine Lauzel est intervenue pour CLÉS en CDD d'usage au premier semestre 2022, puis a choisi le statut de formatrice indépendante en portage salarial. Deux autres formatrices ont travaillé sur des missions ponctuelles en fin d'année : Maud Garcia-Damon et Annabelle Lamy.

L'exigence de CLÉS en terme de qualité, reconnue par nos partenaires autant dans l'offre de formation que dans les activités associatives, implique des moyens humains importants. Dans le contexte économique actuel et dans l'optique de proposer des conditions de travail décentes pour les salariées, le Conseil d'Administration a choisi d'indexer les salaires sur l'évolution du SMIC et d'augmenter le montant du remboursement des frais de transport.

Sylvie Evon a suivi une formation de 15 heures pour se perfectionner à l'utilisation des outils informatiques et maîtriser le logiciel collaboratif de CLÉS (Nextcloud).

Début 2022 Alice Jean, Ida Legagneur et Anaïs Sève ont suivi une formation de trois jours intitulée : « Animer les temps de travail en équipe : postures de coopération, susciter la participation » avec l'association Ficelle et Compagnie. Les salariées ont expérimenté des techniques participatives et des outils d'animation de réunions.

L'ANNÉE 2022

CLÉS a accueilli Margaux Milleville pour son stage de Master 1 « Sciences du langage, parcours linguistique, didactique des langues et des cultures - Français Langue Étrangère et seconde », du mois de février au mois d'avril 2022. Margaux a participé à plusieurs formations et animé certaines séances, elle s'est également investie dans l'accompagnement d'une personne pendant plusieurs semaines et a découvert le fonctionnement de l'association.



- Au-delà de l'accueil de stagiaires, le partenariat de CLÉS avec l'Université Clermont Auvergne (UCA) s'est développé en 2022. Nous avons réitéré la présentation de l'association aux étudiants de Master 1 et notre participation à la journée « Métiers du FLE », rencontre entre étudiants et professionnels.
- De plus, Ida Legagneur et Alice Jean ont animé le module « Focus sur un contexte professionnel particulier », avec huit séances consacrées à la sensibilisation des étudiants aux problématiques d'insertion, d'intégration, d'alphabétisation... qui ne sont pas abordées dans les autres cours du Master. C'est une opportunité pour nous de rencontrer les futur-es professionnel·les du FLE, de promouvoir nos valeurs et notre manière de travailler et c'est bien sûr une reconnaissance de notre expertise par le milieu universitaire.
- En juin 2022 Alice Jean a été élue administratrice du Centre de Ressources Illettrisme (CRI) Auvergne, où elle apporte son expérience de terrain et participe aux décisions et orientations de cette instance régionale de la lutte contre l'illettrisme.
- CLÉS siège depuis juillet 2020 au Conseil d'administration du CCAS de Vic-le-Comte sur la sollicitation de Monsieur le Maire, pour représenter les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion. Alice Jean a remplacé Ida Legagneur sur cette mission.
- Durant l'année 2022, CLÉS a travaillé à rendre plus accessibles ses documents associatifs et supports de communication. Grâce à un financement du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA), les salariées ont pu être accompagnées dans cette démarche par une structure (630° Est) spécialisée dans la méthode FALC (Facile à lire et à comprendre). Le groupe de travail était composé des salariées permanentes, de bénévoles et administratrices et de deux personnes accompagnées. Ces dernières ont pu apporter leur regard d'« expertes » et valider la réécriture de documents, comme le bulletin d'adhésion.
- La Mairie de Parent a mis à disposition de CLÉS le rez-de-chaussée de la Maison du quai, à côté de la gare. Ce local, plus accessible, a permis d'accueillir des formations, d'organiser des réunions et de nouer des liens avec les Parentais-es.
- Le siège social et les locaux de Vic-le-Comte sont conservés.





Formations

Depuis la création de l'organisme de formation en 2015, CLÉS met tout en œuvre pour répondre aux besoins des personnes, sur des territoires où il est parfois difficile de réunir les effectifs suffisants pour constituer des groupes. Nous avons continué à proposer des formations sur-mesure, malgré des modalités de financement défavorables.

Depuis 2020, nous subissons comme tout un chacun les effets de crises successives. Les coûts de nos actions augmentent en lien avec l'inflation (salaires et frais de déplacement) mais le tarif de nos prestations est fixé par les montants pris en charge par les opérateurs de compétences (OPCO) chargés de la gestion des fonds pour la formation professionnelle qui, eux, n'ont pas évolué cette année. Nos clients sont principalement des structures associatives d'insertion par l'activité économique et ne peuvent assumer un éventuel reste à charge. Par conséquent nos actions de formation dégagent un bénéfice de moins en moins important.

Cette année, nous avons répondu à de nombreuses demandes de formations individuelles ou en très petits groupes (2 personnes). Les actions que nous avons mises en place sont souvent la seule réponse possible au besoin des personnes concernées : leurs contraintes professionnelles, difficultés de mobilité, parcours de vie, etc. font qu'ils et elles ne peuvent intégrer les formations existantes, pour la plupart collectives et concentrées à Clermont-Ferrand. Le fait de mener ces formations, parfois à perte, a engendré un déséquilibre financier qui n'a pas pu être compensé par les autres actions, même en regroupant et en mutualisant les formations avec des salarié-es de différentes structures.

Les besoins importants sur le territoire de Thiers nous conduisent à y mener de nouveaux projets : une formation linguistique autour de la mobilité et du code de la route et des ateliers sociolinguistiques à l'Espace de Vie Sociale l'Atrium ont été animés par les formatrices de CLÉS en 2022.

ACTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Formation expérimentale : « Soutien linguistique à la formation au code de la route »**



En 2022 s'est concrétisée notre volonté de proposer une formation linguistique en soutien aux personnes qui préparent le code de la route et le permis de conduire (français, vocabulaire, mais aussi calcul, repérage dans l'espace et le temps). Grâce au soutien du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (subvention au titre du Programme Départemental d'Insertion et de Retour à l'Emploi en tant qu'action d'insertion socioprofessionnelle), nous avons pu expérimenter en fin d'année une action sur les territoires d'Issoire et de Thiers.

D'une durée de 72 heures, celle-ci a réuni 6 participants à Issoire (Maison des associations) et 16 à Thiers (EVS l'Atrium). Les formatrices Sylvie Evon, Marjolaine Lauzel et Annabelle Lamy ont fait un travail de préparation en équipe, puis ont animé les séances deux fois par semaine pendant trois mois.



- **Formation FLE mutualisée : Agglo Pays d'Issoire**

Pour la cinquième année, CLÉS a mis en place une formation à destination des salarié·e·s des chantiers d'insertion de l'Agglo Pays d'Issoire. En raison des niveaux de français très hétérogènes, nous avons choisi de mutualiser cette formation avec les autres structures d'insertion d'Issoire : l'association Avenir (chantier « Remise en selle ») et Job'Agglo (chantier « La roue tourne »). Au total 13 stagiaires, répartis en deux groupes de niveaux débutant et avancé, ont suivi cette formation de 57 heures.

- **Formations individuelles et collective Actypôles**

Pour la troisième année, CLÉS a répondu à la demande de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) Actypôles à Thiers. Marjolaine Lauzel a assuré la formation individuelle (50 heures) de deux salariés : l'un en situation d'alphabétisation et l'autre d'illettrisme, dans la continuité des heures réalisées en 2020 et 2021. Une formation collective de 80 heures a également été dispensée pour cinq autres salariés, sur des objectifs de communication orale et écrite.

- **Formation « Préparation à l'entrée en formation qualifiante » Relais ASEVe**

Cette année, une formation de 72 heures a été proposée aux chantiers d'insertion du territoire, avec pour objectif de se mettre à niveau pour accéder à des formations qualifiantes (CAP notamment). Seul le Relais ASEVe a répondu et inscrit deux salariées ayant pour projet d'entrer en formation CAP petite enfance. L'une d'entre elles a réussi les tests d'entrée (français écrit et calcul) à l'issue de la formation.

- **Formation individuelle « Post-alphabétisation »**

En 2022, une salariée de la mairie de Veyre-Monton (femme de ménage et de cantine au sein du groupe scolaire Jules Ferry) a pu poursuivre son parcours de formation et suivre deux sessions supplémentaires de 72 heures chacune.

- **Formation individuelle API Truck's**

Une formation individuelle a été mise en place pour une salariée en situation d'illettrisme, travaillant pour l'entreprise adaptée « API Truck's ». Ce café itinérant qui sillonne les petites communes du territoire est porté par l'Agglo Pays d'Issoire et emploie des travailleurs en situation de handicap.



© Facebook Agglo Pays d'Issoire



FORMATIONS POUR TOUTES ET TOUS

• Ateliers sociolinguistiques Thiers

En 2022, Marjolaine Lauzel a animé pour CLÉS des ateliers sociolinguistiques (ASL), à la demande de l'Espace de Vie Sociale l'Atrium à Thiers. Ouverts à tous, les ASL offrent la possibilité de suivre des cours de français en collectif une fois par semaine. Sans inscription et sans conditions de statut, ces ateliers sont pour beaucoup de femmes au foyer une porte de sortie pour rompre avec l'isolement. On y travaille le français du quotidien : faire ses courses, communiquer avec l'école, chez le médecin, etc.

L'effectif important sur les deux groupes mis en place au printemps a conduit à l'ouverture d'un troisième groupe en fin d'année. L'action se poursuit sur l'année 2023.



© Site internet : www.residence-atrimum.eu

• CADA Emmaüs

Alice Jean a animé une formation de deux jours pour les bénévoles du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) de Bussières-et-Pruns, porté par l'association Emmaüs. Dix bénévoles interviennent auprès d'adultes et d'enfants résidant au CADA (atelier de français et soutien scolaire).

• Séminaire Mouvement associatif

Ida Legagneur a co-animé une journée de formation organisée par le Mouvement associatif, autour des problématiques partagées par les associations, comme l'engagement associatif, les libertés associatives, l'intérêt général, etc.

• Formation « Accueil et interculturalité »

En 2022 a eu lieu la journée de formation destinée aux familles accueillantes du dispositif SESAME, porté par l'association Atelier Logement Solidaire. Co-animée par Ida Legagneur pour CLÉS en partenariat avec le CREFAD Auvergne, cette journée a permis de mettre au travail les notions d'hospitalité, de cadre de référence et d'interculturalité, avec les familles qui s'engagent à accueillir un jeune étranger mineur scolarisé pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).



Activités associatives

POINT D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE (PAVA)

Depuis 2019, CLÉS est subventionnée pour animer un Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA). A ce titre l'association est membre de la MAIA 63, le réseau départemental des PAVA, espace d'échanges de savoirs et de pratiques associatives.

CLÉS étant maintenant bien reconnue pour cette mission, les associations sont de plus en plus nombreuses à solliciter un appui ponctuel (demandes d'informations, aide aux demandes de subvention, relecture de documents, etc.) ou un accompagnement dans la durée (création du projet, évolution de la gouvernance ou du modèle économique par exemple).

En 2022, les salariées de CLÉS ont accompagné une trentaine d'associations du territoire (Mond'Arverne et Agglo Pays d'Issoire) dans leur fonctionnement ou leur création.

CLÉS participe également chaque année à la campagne FDVA, pour informer les associations sur le Fonds pour le Développement de la Vie Associative et les aider à réaliser leurs demandes (environ 70 associations ont participé aux réunions d'information, permanences et ateliers proposés en 2022).



L'ACTION D'INSERTION SOCIALE « ÉLAN » 2022 : AU CŒUR DU PROJET ASSOCIATIF

Depuis 2015, CLÉS porte une Action d'Insertion Sociale (AIS) consistant dans l'accompagnement individuel de personnes dont le niveau de maîtrise des compétences de base (illettrisme, français langue étrangère, alphabétisation, très faible niveau de formation ou de qualification) est insuffisant pour participer pleinement à la vie sociale et a fortiori à la vie professionnelle.

Cette action est portée par les bénévoles formés à l'accompagnement des adultes et soutenus par les salariées de l'association. Les personnes accompagnées, le plus souvent orientées sur l'action par leur référent·e socioprofessionnel·le (assistant·e social·e, conseiller·es à l'emploi), développent des compétences, de l'autonomie et de la confiance dans leur propre capacité à agir.

L'action « Élan » consiste dans des accompagnements de proximité : les rencontres ont lieu au plus près du lieu de vie, pour palier les difficultés de mobilité propres au public visé et au territoire.

Le périmètre géographique de cette action est large : il couvre 4 communautés de communes (Mond'Arverne, Agglo Pays d'Issoire, Dômes Sancy Artense et Massif du Sancy). Le remboursement des frais liés à leurs déplacements est proposé à tou·tes les bénévoles, pour que le coût ne constitue pas un frein à leur activité.

Au total cette année, **37 PERSONNES** ont été accompagnées et plus de **730 HEURES DE BÉNÉVOLAT** ont été réalisées (accompagnements individuels, temps de préparation et de trajet). Ce travail est valorisé comptablement au même taux horaire que celui des salariées de l'association.

En 2022 cette action a bénéficié du soutien renouvelé du CCAS d'Issoire et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme au titre du Programme Départemental d'Insertion et de Retour à l'Emploi, ainsi que de l'État au titre de la politique d'intégration des étrangers primo-arrivants (BOP 104).



ENCOURAGER ET VALORISER L'EXPRESSION DES PERSONNES

Le travail

Avant, les femmes allaient chiner et les hommes s'occupaient des enfants. Quand elles rentraient, elles faisaient à manger et le ménage.

Les hommes allaient à la pêche, faisaient les paniers et rempaillaient les chaises.



Les hommes faisaient la ferraille.

Maintenant, les femmes soit elles vont travailler, les petits boulots, les saisons, soit elles s'occupent des enfants.

Les hommes font la peinture et les arbres.

© La vie d'avant et d'aujourd'hui chez les voyageurs, Paquitta Lopez

Dans le cadre de son accompagnement avec CLÉS, une femme en situation d'illettrisme a mené jusqu'au bout son projet d'écriture : elle a écrit et illustré le recueil « La vie d'avant et d'aujourd'hui chez les voyageurs », dans lequel elle livre un témoignage personnel de l'histoire et de la vie quotidienne des gens du voyage.

PROJET D'INGÉNIERIE DE L'ACCOMPAGNEMENT (FRANCE RELANCE)

Entre juin 2021 et novembre 2022, les salariées de CLÉS ont animé et coordonné des groupes de travail visant à améliorer nos pratiques d'accompagnement dans trois directions :

- accompagner avec et vers le numérique pour améliorer l'accès aux droits,
- réduire la distance entre les personnes concernées et le monde du travail,
- contribuer au développement de compétences transversales pour favoriser le pouvoir d'agir.

Sur la question du numérique, CLÉS a engagé un travail depuis plusieurs années, qui a pu être approfondi avec l'apport de Stéphane Gardé (intervenant en médiation numérique), pour répondre aux besoins de nos bénévoles. Sept rencontres ont eu lieu entre octobre 2021 et octobre 2022, sous la forme d'ateliers : les bénévoles, en situation d'apprentissage, ont pu explorer le « territoire numérique », expérimenter en collectif des outils, partager leurs expériences, construire ensemble des connaissances.

Une autre équipe s'est concentrée sur la rencontre avec les multiples acteurs de l'insertion professionnelle, pour réduire la distance entre les personnes accompagnées et le monde du travail, en valorisant leurs capacités et leurs compétences, mais aussi en sensibilisant les structures employeuses. Ces rencontres ont permis de tisser des liens avec les partenaires du service public de l'emploi et avec des acteurs privés et associatifs. En parallèle, les bénévoles ont participé à un échange de pratiques sur le thème de l'accès à l'emploi. L'éclairage de Céline Coelho, psychologue du travail et consultante en insertion, a été très utile pour cette partie du projet.

Enfin, un groupe de travail s'est consacré à l'exploration de nouveaux contenus et techniques pédagogiques, en lien avec les compétences dites « transversales ». Par un travail bibliographique, une formation expérimentale et des entretiens avec les bénévoles de CLÉS, nous avons redéfini le cadre éthique dans lequel nous voulons inscrire la transformation de notre approche formative. Ce travail constitue un premier pas vers une offre de formation élargie visant, au-delà de des compétences linguistiques, à « penser et agir avec d'autres ».



RAPPORT FINANCIER 2022

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achat	3 320 €	70 - Ventes de prestations de services	36 729 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	2 964 €	Ventes prestations OF	36 729 €
Fournitures de bureau	356 €		
		74- Subventions	79 112 €
61 - Services extérieurs	25 653 €	Etat	25 295 €
Sous traitance générale	22 489 €	Plan de relance : soutien aux associations de lutte contre la pauvreté / Fonctionnement	19 170 €
Assurance	184 €	DDETS, Intégration des étrangers primo-arrivants - BOP 104- AIS « Élan »	4 000 €
Documentation	145 €	SDJES	16 400 €
Matériel pédagogique	447 €	FDVA-PAVA	6 400 €
Maintenance	680 €	FDVA - Formation bénévoles	2 000 €
Frais de colloque	418 €	FDVA - Innovation projet « Accessibilité »	8 000 €
Formation	1 290 €	Conseil(s) départemental(aux)	22 310 €
		Conseil départemental (PDI) AIS « Élan »	9 000 €
62 - Autres services extérieurs	10 507 €	Conseil départemental (PDI) AISP « Ateliers mobilité »	13 310 €
Honoraires	1 800 €	Communes, Agglomérations	5 000 €
Déplacements, missions	7 390 €	Vic-Le-Comte	500 €
Réceptions	731 €	Issoire (CCAS) AIS	4 500 €
Frais postaux, téléphone, internet	362 €	Autres	3 000 €
Services bancaires, autres	123 €	Aide au poste FONJEP	7 107 €
Autres : cotisations	101 €		
		75 - Autres produits de gestion courante	2 750 €
63 - Impôts et taxes	386 €	Dons	2 000 €
Impôts et taxes sur rémunérations	386 €	Cotisations	310 €
		Collectes	440 €
64 - Charges de personnel	113 847 €		
Rémunération des personnels	85 721 €	75 - Remboursement formations	1 090 €
Charges sociales	27 718 €		
Autres charges (médecine du travail)	408 €	77 - Produits exceptionnels	2 125 €
		Subvention investissement France relance	2 125 €
65 - Autres charges de gestion courante	19 €		
Charges fixes de fonctionnement	19 €		
TOTAL DES CHARGES	153 732 €	TOTAL DES PRODUITS	119 681 €
SOLDE DEBITEUR			-34 051 €
TOTAL GENERAL	153 732 €	TOTAL GENERAL	153 732 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	25 949 €	86- Emplois des contributions volontaires en nature	25 949 €
880 - Secours en nature	718	870 - Bénévolat	25 231
861 - Mises à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
864 - Personnel bénévole	25231	875 - Dons en nature	718
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 949 €	TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 949 €



BILAN 2022

ACTIF	2 022	PASSIF	2 022
Immobilisations incorporelles	0 €	Fonds associatifs et réserves	3 854 €
		Report à nouveau	37 905 €
Immobilisation corporelles	0 €	Résultat de l'exercice	-34 051 €
Immobilisation financières	0 €	Provisions	0 €
Créances	29 614 €	Dettes	34 651 €
Clients	12 298 €	Fournisseurs et comptes rattachés	6 626 €
Personnel	98 €	Charges sociales à payer	27 984 €
Produits à recevoir	17 218 €	Autres	41 €
Instrument de trésorerie / Disponibilités	8 891 €	Produits constatés d'avance	0 €
Caisse d'Epargne CEPAL	8 641 €		
Caisse du siège	250 €		
TOTAL	38 505 €	TOTAL	38 505 €



BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achat	4 400 €	70 - Ventes de prestations de services	66 250 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	100 €	Ventes prestations OF	66 250 €
Autres fournitures	700 €		
Chauffage, eau, gaz	3 600 €	74- Subventions	82 550 €
		Etat	31 000 €
61 - Services extérieurs	22 916 €	DREETS AURA : Projet PIC	26 000 €
Sous traitance générale	17 550 €	DDETS, Intégration des étrangers primo-arrivants AIS « Élan »	5 000 €
Annonces, publications	250 €	Préfecture / ANCT : politique de la Ville AIS « Élan » Thiers	0 €
Assurance	250 €	SDJES	16 900 €
Audit de surveillance Qualiopi	744 €	FDVA – PAVA	10 000 €
Maintenance	342 €	FDVA – Innovation projet « Accessibilité »	4 400 €
Documentation	600 €	FDVA - Formation bénévoles	2 500 €
Formation	0 €	Conseil(s) départemental(aux)	22 500 €
Location de salle	3 180 €	Conseil départemental (PDI) AIS « Élan »	9 000 €
		Conseil départemental (PDI) AISP « Ateliers mobilité »	7 500 €
62 - Autres services extérieurs	15 385 €	Conseil départemental (PDI) AIS « Élan » Thiers	6 000 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 800 €	Communes, Agglomérations	5 000 €
Déplacements, missions	12 270 €	Vic-le-Comte	500 €
Frais postaux, téléphone, internet	1 000 €	Issoire (CCAS) AIS « Élan »	4 500 €
Services bancaires, autres	200 €	Agglo Pays d'Issoire AISP « Ateliers mobilité »	0 €
Autres : cotisations	115 €		
		Aide au poste FONJEP	7 150 €
63 - Impôts, taxes	386 €		
Impôts et taxes sur rémunérations	386 €	75- Aides privés, mécénat	10 000 €
		Fondation Aubert et Duval	5 000 €
64 - Charges de personnel	109 157 €	Autres	5 000 €
Rémunération des personnels	80 696 €		
Charges sociales	25 823 €	75 - Autres produits de gestion courante	8 500 €
Autres charges sociales	670 €	Dons	8 000 €
Gratification stagiaire	1 968 €	Cotisations	500 €
TOTAL DES CHARGES	152 244 €	TOTAL DES PRODUITS	167 300 €
Solde créditeur			15 056 €
TOTAL GENERAL	167 300 €	TOTAL GENERAL	167 300 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		86- Emplois des contributions volontaires en nature	
880 – Secours en nature	1 000 €	870 – Bénévolat	50 252 €
861 - Mises à disposition de biens et services	7 000 €	871 – Prestations en nature	7 000 €
864 – Personnel bénévole	50 252 €	875 – Dons en nature	1 000 €
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	58 252 €	TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	58 252 €



ANNÉE 2023

CLÉS : UN ORGANISME DE FORMATION SOLIDAIRE

Grâce à des partenariats solides et une reconnaissance de la qualité de ses actions, CLÉS continue à proposer des formations en adaptant à chaque fois les modalités pour répondre au mieux aux besoins. Les partenariats se renouvellent d'année en année, ce qui atteste du lien de confiance qui unit l'association et ses partenaires.

La certification Qualiopi, obligation pour tous les prestataires de formation professionnelle, a été maintenue suite à l'audit de surveillance en mars. Plusieurs points forts ont été relevés, comme l'adaptation de l'offre et la prise en compte individuelle des stagiaires, le niveau d'expertise de CLÉS et ses compétences dans le domaine de la formation continue, sa capacité à travailler en collaboration avec un réseau de partenaires.

UN PROJET D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE : LA FORMATION « APPRENDRE AU TRAVAIL »

Dans la continuité du projet « France Relance » 2021-2022 et pour avancer dans la transformation de notre approche formative, nous expérimentons en 2023 une formation innovante : « Apprendre au travail ».

Cette action s'adresse à des personnes en difficultés langagières (FLE, alphabétisation, illettrisme) et vise à valoriser et développer l'apprentissage du travail, au travail et par le travail, avec des modalités alternant formation collective, immersion professionnelle et accompagnement individuel.

Le travail de préparation pédagogique et la construction de partenariats avec les entreprises pour l'accueil des stagiaires se déroule sur le premier semestre 2023. Le projet mobilise les salariées permanentes de CLÉS, ainsi que trois intervenantes : Céline Coelho, Maryla Slaoui et Charlotte Sautou (conseillère en insertion et animatrice). La formation se déroulera à Issoire en fin d'année, avec un groupe de huit personnes.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES : L'ACTION « ÉLAN »

L'action d'insertion sociale « Élan », activité majeure de l'association, mobilise nos bénévoles autour d'objectifs partagés : échanger - apprendre - avancer. Elle se poursuit en 2023 selon les mêmes modalités.

Un projet a été déposé par CLÉS pour proposer une action inspirée d'« Élan » sur le secteur de Thiers. La dynamique bénévole et les partenariats sont à construire sur ce territoire où des besoins importants ne sont pas couverts, notamment en terme de lutte contre l'illettrisme.





FORMATION DES BÉNÉVOLES ET PARTAGE DE BONNES PRATIQUES



Parce que le bénévolat mérite d'être soutenu, les salariées de CLÉS s'efforcent d'être à l'écoute de l'équipe bénévole au quotidien, mais aussi de proposer des moments de rencontre, d'échanges et de formation.

Les propositions sont variées en 2023 : des échanges de pratiques, des formations thématiques, mais aussi du travail en groupe, notamment autour d'un projet de guide avec des conseils, des fiches pratiques, un « répertoire des talents »...

Au cours de nos temps de formation et de rencontre, avec notre équipe mais aussi dans d'autres associations, nous entendons le sentiment d'isolement ou de découragement qui peut gagner certain·es bénévoles. C'est pourquoi salariées, administratrices et bénévoles travaillent main dans la main pour mettre au travail l'intelligence collective, faire émerger des solutions et favoriser la solidarité entre les accompagnant·es.

SOUTENIR LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

En tant que Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA), l'une des missions de CLÉS est aussi de soutenir les associations dans leur quotidien, de les accompagner dans les étapes et les événements qu'elles traversent. Le tissu associatif est important sur notre territoire et le PAVA est maintenant bien identifié, les sollicitations sont donc nombreuses.

En 2023, CLÉS participe à la démarche nationale « Guid'Asso » en consortium avec les autres membres de la MAIA 63, pour référencer et structurer l'offre d'appui à la vie associative. C'est l'occasion d'aller à la rencontre des associations, mais aussi des collectivités et de resserrer les liens ou d'en créer de nouveaux.

L'ACCUEIL DE STAGIAIRES : UNE MISSION QUI NOUS TIENT À CŒUR

CLÉS accueille à nouveau Margaux Milleville, pour son stage long de Master 2 « Sciences du langage, parcours linguistique, didactique des langues et des cultures – Français Langue Étrangère et seconde ».

Durant le premier semestre 2023, Margaux coordonne l'accompagnement des jeunes de l'ANEF d'Issoire. Elle co-anime également une formation professionnelle pour des salariés des Ateliers du cœur (chantiers d'insertion portés par les Restos du cœur à Cournon) et participe au projet de formation innovante « Apprendre au travail ».



SUITE DES ATELIERS MOBILITÉ EN 2023

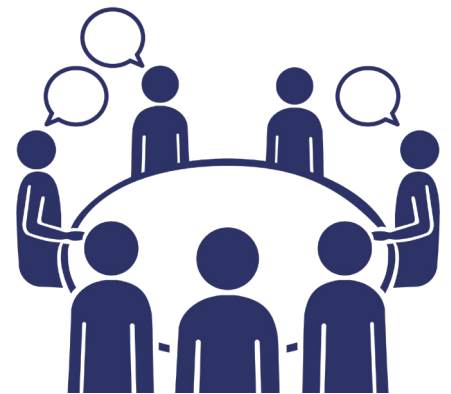
Les retours positifs sur l'action menée en 2022 à titre d'expérimentation nous amènent à la reconduire, selon des modalités différentes : à Issoire seulement (à Thiers une action de ce type existe et prévoit de se développer en 2023 pour s'ouvrir à un plus large public) et sous la forme d'ateliers permanents plutôt que d'une action de date à date.

Animés par des bénévoles avec le soutien de Sylvie Evon, formatrice salariée de CLÉS, les ateliers « Des clés pour la mobilité » sont proposés en partenariat avec la Plateforme Mobilité 63 sur toute l'année 2023, en période scolaire.

FAVORISER LA PARTICIPATION DE TOUTES ET TOUS À LA VIE ASSOCIATIVE : SUITE DU PROJET « ACCESSIBILITÉ »

Le travail engagé en 2022 de réécriture des documents associatifs se poursuit en 2023 : l'équipe de salariées met en application la méthode FALC (Facile à lire et à comprendre) et en partage les grands principes avec les bénévoles, avec une formation dédiée.

L'objectif est d'étendre progressivement cette démarche à toute la communication écrite de l'association (site internet, plaquettes d'informations, documents de formation...).



PROJET D'ÉCHANGES CRI AUVERGNE / ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE (BELGIQUE)

Le CRI est engagé en 2023 avec l'association belge Lire et Ecrire dans un projet de rencontres entre acteurs de terrain et apprenants, sur le thème de l'accompagnement à la lecture.

Un voyage en Belgique a eu lieu au printemps, auquel CLÉS n'a pas pu participer pour des raisons de calendrier. Mais nous serons présentes pour accueillir nos collègues belges à Clermont-Ferrand en fin d'année !



LES PARTENAIRES DE CLÉS 2022

